

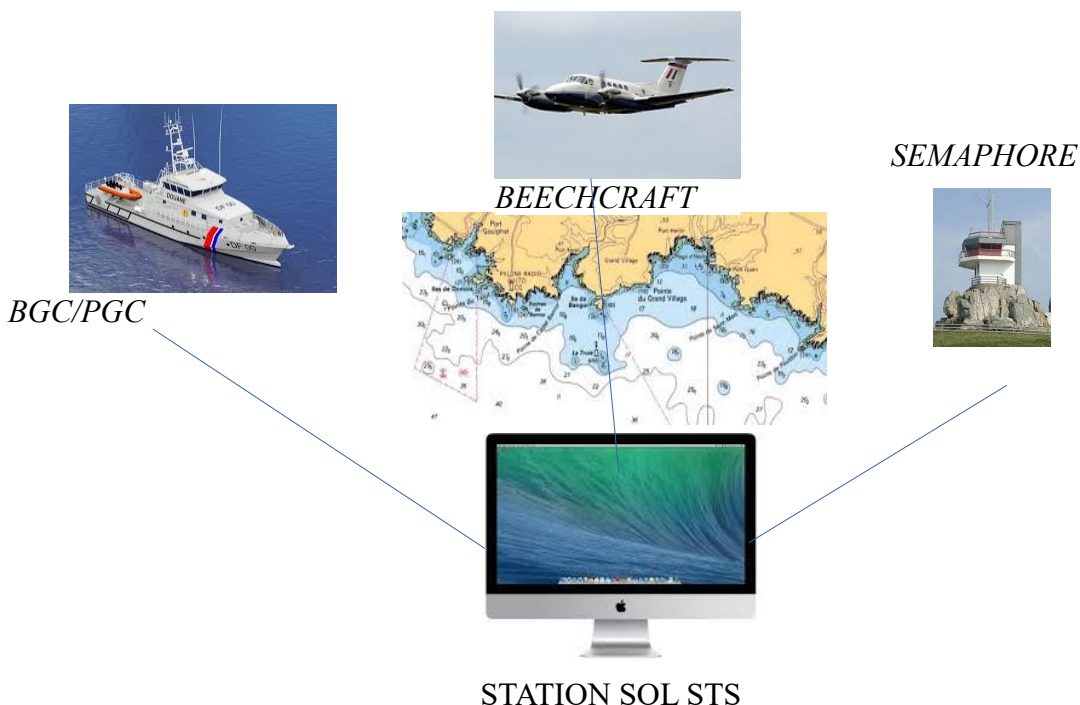
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION SIAM DU 30 JANVIER 2017

Une réunion d'information sur le projet SIAM s'est tenue le 30 janvier 2017 au siège de la DI. Cette réunion était l'occasion de faire un point sur l'avancement des travaux. Elle s'est tenue en présence des acteurs principaux du projet dans sa version consolidée, la précédente version n'ayant pas donné satisfaction en raison notamment des difficultés de raccordement des liaisons informatiques.

Étaient donc présents outre les représentants syndicaux, le chef du bureau B2, le chef du bureau C2, la cheffe du pôle SIAM à C2, le DRGC de Méditerranée, l'adjoint du DRGC, la cheffe du pôle supervision et gestion de la DRGC et le chef du pôle opérations de la DRGC, référent SIAM pour la DRGC.

Le programme SIAM a fait l'objet d'une présentation exhaustive. L'acronyme SIAM signifie « système intégrateur de l'aéro-maritime ». Sa vocation à terme est donc d'intégrer dans un seul système informatisé des sources d'informations multiples et d'élaborer à partir de la collecte des informations issues de ces différentes sources une situation tactique globale dénommée SAMID (situation active maritime d'intérêt douanier). Ces différentes sources seront issues des systèmes informatisés déjà opérationnels au COD maritime de la DRGC, à savoir SPATIONAV qui collecte les données issues des remontées de pistes de la chaîne sémaphorique déployée sur les côtes de la méditerranée et SAMSARA qui est un programme de traitement des pistes issues de l'observation du Beechcraft KA 350.

SYSTEME SIAM



La conception de SIAM repose sur deux systèmes informatiques distincts mais interdépendants :

- la station sol STS qui recueille, analyse et traite l'ensemble des pistes qui alimentent la SAMID.
- les stations embarquées SIAM Naval qui permettent le recueil et l'exploitation par les bords équipés des pistes AIS et radar notamment. Pour l'heure, seul le DFP3 ainsi que les BGC de Nice, Ajaccio et Port-Vendres seront équipés de SIAM Naval. A terme, toutes les unités GC seront connectées au système.

La station sol STS qui armera le COD maritime sera en quelque sorte le réceptacle de toutes les données issues des différents systèmes énumérés, les pistes exploitées étant issues des différents senseurs qui équipent les moyens mobiles (avion KA350, PGC, BGC) ou fixes (Sémaphores) : Radar, Récepteurs AIS, GONIO, FLIR etc..).

SIAM est en outre interfacé avec l'application LCF SIRENE, les pistes recueillies par le système étant donc continûment questionnées par cette dernière.

Par ailleurs SIAM dispose d'une messagerie instantanée qui permet aux différentes stations équipées de communiquer directement. La MI est gérée depuis la station sol du COD et permet en outre l'envoi de PJ (photos et documents), ce qui facilitera l'exploitation des informations par le COD.

Le programme SIAM chiffré dans toutes ses composantes à plus de douze millions d'euros est un outil certes innovant et qui permettra une fois les systèmes stabilisés de travailler sur un nombre considérable de pistes (+ de deux milles pistes). Il nécessitera assurément l'affectation de personnels en nombre suffisant pour armer efficacement le futur COD maritime qui fonctionnera en permanence.

Enfin pour terminer, le chef du bureau C2 nous a indiqué que la sécurité des équipages a fait l'objet d'une attention particulière en raison notamment de l'émission des rayons électro-magnétiques. Tout aurait été fait afin de préserver l'intégrité physique des agents sur les bords.

Pour Solidaires il ne saurait être question de la moindre prise de risque en matière de santé des agents, l'État employeur étant le garant de la sécurité et de l'intégrité physique des agents !

Nous avons également évoqué le problème de la formation. **Pour Solidaires en effet une formation solide des personnels du COD Maritime est un pré-requis essentiel sans lequel toute exploitation efficiente du système SIAM serait illusoire. Nous avons lourdement insisté sur ce point auprès des représentants de la DG.** Il serait hautement préjudiciable que par manque d'ambition l'administration dédaigne ce paramètre indispensable dans la conduite opérationnelle des moyens mis en œuvre. Après le rapport alarmant rendu par la cour des comptes qui pointe les dysfonctionnements dans l'approche et la gestion du remplacement du parc naval et aérien, il convient de tout mettre en œuvre pour que les nouveaux systèmes apportent la plus-value qu'ils sont censés procurer. Cela passe nécessairement par une formation exhaustive et pérenne des agents amener à utiliser ces nouveaux outils. Le chef de B2 nous a répondu que ce point avait été évoqué par les décideurs à la DG et qu'une formation exhaustive et qualifiante était envisagée en lien avec la DNRFP mais pas avant 2018. **Pour Solidaires, il est extrêmement préjudiciable que rien n'ait été envisagé en matière de formation des personnels des COD avant cet horizon lointain.**

Ce sera l'occasion lors des GT sur la création du COD-Maritime d'exiger la reconnaissance y compris pécuniaire de la qualification des agents.

Solidaires a également soulevé la problématique de l'application SIRENE qui constitue une base de données récente. A l'origine, SIRENE devait intégrer les fiches navires contenues dans SLOOP ; or pour des raisons techniques qui nous échappent, ce transfert n'a pu être réalisé.

Toutes les informations contenues dans le fichier SLOOP hormis les plus récentes qui ont pu faire l'objet d'une intégration manuelle dans SIRENE ont donc été purement et simplement perdues. Par ailleurs SIRENE devait à l'origine et c'est ainsi que l'application nous avait été présentée, être interfacé avec la base SLOOP et les applications ROC et DANI, permettant de facto l'interrogation simultanée de ces différentes sources d'information.

Le chef de C2 a reconnu que cela n'avait pas été techniquement possible et a convenu que c'était dommageable. Il nous a par ailleurs indiqué que l'application SILCF ferait prochainement l'objet d'une refonte afin de permettre justement l'intégration de ROC dans SIRENE.

Solidaires a également pointé du doigt la complexité de la maintenance de SIAM, les différents systèmes qui interagissent entre eux étant l'œuvre d'organismes extérieures à notre administration. Ainsi du système SAMSARA qui équipe l'avion BEECHCRAFT KA350 dont une partie a été sous-traité par l'ONERA et une autre par AIRBUS. Ainsi également du système SPATIONAV qui est géré par la Marine nationale. Quant au système SIAM, deux sociétés ont été retenues pour développer ce programme, la société SOPRA qui gère la partie SIAM naval et la société INEO qui est chargée de l'installation des matériels sur les bords.

La multiplication d'intervenants certes nécessaires au regard de la complexité du programme dans son ensemble n'en constitue pas moins une faille du système dans la mesure où les interventions de maintenance seront tributaires de la diligence d'organismes qui ne sont pas liés contractuellement entre eux.

Solidaires Douanes était représenté par Nordin AMAR et Bernard PERRET

J'adhère à Solidaires !

Bulletin d'adhésion à Solidaires Douanes
à retourner au 93 Bis Rue de Montreuil, boîte 56, 75 011 PARIS

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Résidence administrative et service :

Grade :

Fonction :

Indice :

Adresse administrative :

Courriel :

Adresse personnelle :

Téléphone (au cas où) :

A,

Le,

Signature

Des questions? Des remarques? Une adresse : solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr